

Echanges entre correspondants et Municipalité

Après avoir étudié les requêtes des correspondants lors d'une réunion et une rencontre entre Monsieur Mancel, Monsieur Dolo et Madame Keshvadi, voici des réponses que nous pouvons apporter :

1/ réponse aux doléances d'une manière générale :

La difficulté de traitement des demandes et surtout leur suivi du fait de la multitude d'interlocuteurs (habitants, services administratifs, techniques et élus) est observé depuis plusieurs années. La mairie envisage très sérieusement de mettre en place un logiciel de gestion des demandes citoyennes et est en phase de test. L'échéance d'une mise en place opérationnelle pour 2024 est probable sur ce sujet.

Quelques réponses globales :

2/ Les routes

Les demandes pour ce qui concerne les routes départementales vont être (une nouvelle fois) sont relayées vers le département et le conseiller départemental du secteur (Mme Gate et Mr Taillebois).

Particulièrement

Secteur route Granville Avranches, et zone CCI : rond-point auprès du pont (route de Coutances) et zone de dégagement en allant vers Avranches: passages cloutés et matérialisations à revoir

Route de la lande : suggestions d'aménagements et de limitation, trottoirs manquants et acoudrins : déjà signalés au département

Autres secteurs :

Dégradation de la route de Lézeaux (partie départementale), pour le reste, la réponse est apportée secteur 8.

Aménagement virage de Crécey, un marquage au sol est-il possible?

et écluse du Chesnay.

3/Les zones de tri de déchets

Il s'agit d'une compétence GTM : Comme pour les routes départementales, la commune relaie les demandes mais n'est pas décisionnaire. Les demandes effectuées vont donc être relayées.

(Fréquence de ramassage, pollutions, incivilités... il faut savoir que les déchets déposés en dehors des zones ou qui ne relèvent pas du tri et autres incivilités font l'objet de ramassage par les employés municipaux, ceux-ci sont facturés (au poids) à la commune qui les ramène en déchèterie. Par ailleurs, ceux-ci font ce qu'ils peuvent pour l'entretien (des 11 zones de tri sur la commune.

Les incivilités sont donc coûteuses pour la commune : temps de travail des services techniques et facturation des déchets.

Secteur CCI : Le correspondant avait fait la demande de déplacement des containers pour faciliter l'accès à la population, La réponse de GTM: « pas de déménagement prévu pour l'instant ».

Pour ce qui est des abords et de la propreté : des projets d'aménagements (ganivelles de protection) sont en projet sur plusieurs zones avec GTM.

Par ailleurs, les agents communaux font ce qu'ils peuvent pour l'entretien (des 11 ?) zones de tri sur la commune.

4/Les autres demandes par secteur

Secteur CCI (Monsieur Hue)

Chemin du poirier : celui-ci est fréquenté par des véhicules de manière régulière alors qu'il ne devrait pas l'être. La Police municipale est informée de la situation.

Dégradations... Les informations sont remontées à GTM et Edf

SECTEUR centre bourg

Mr Deguerville se pose la question du petit chemin (ruelle) qui se trouve entre deux maisons et rejoint le square Houffalize: Est-il public et est-il possible de le goudronner?

Réponse : celui-ci est public mais il n'y aura pas d'enrobé. La commune n'est plus du tout dans une politique générale d'imperméabilisation pour des raisons écologiques.

Il a été demandé le déplacement du banc de la médiathèque qui se trouve du mauvais côté de la porte et empêche le bus de voir les usagers.

Réponse : Celui-ci a été déplacé il y a peu de façon à être visible par le bus et à voir le bus arriver.

SECTEUR 8 : sortie centre bourg/route de Lezeaux

Prévision de passage en zone agglomération ?

Réponse : Le carrefour des trois croix sera en agglomération à l'avenir.

Carrefour des 3 croix : Des thuyas débordent sur l'espace public et obstruent la circulation piétonne :

Un courrier sera remis prochainement aux propriétaires via la police municipale.

Programmation de travaux route de Lézeaux : Pour ce qui est des travaux de voirie relevant de la commune : une étude est faite mais pas au programme immédiat en raison du budget., la question sera réétudiée une fois le passage en agglomération effectué

Pour les réseaux un plan de travaux est fait mais pas encore consultable.

Secteur 10 SECTEUR Vallon

Suite à réunion sur le secteur lorsque les jardins partagés ont été envisagés à proximité du Vallon, la proposition d'une nouvelle réunion pour travailler sur la zone a été avancée. La municipalité va proposer une nouvelle réunion (avant la fin de l'année ?)

Sécurisation du bassin : il n'y a jamais eu de problèmes il y'a déjà des ganivelles basses. D'autres travaux ne sont pas à l'ordre du jour.

Elagage des Peupliers noirs : à revoir précisément avec les services.

Extinction des réverbères :

Discussions en cours sur la reprogrammation : la tendance globale est vers des modifications avec prise en compte des activités saisonnières mais pas forcément dans le sens souhaité : la règle n°1 étant liée aux économies d'énergie.

Bus : Vallon... La zone n'a pas été retenue par GTM bien que demandé. La réponse de GTM... Les circuits sont encore temporaires mais pas définitifs. Toutefois St Pair est déjà une zone privilégiée par rapport au reste du territoire. La priorité est davantage d'améliorer le service sur l'ensemble du territoire plutôt que développer le service sur une commune spécifique. (Il en est donc de même pour les demandes de NEVA vers Kairon. ...) *(pour cette zone cela passera sans doute par une réflexion avec Jullouville)*

Secteur rue St Gaud...

Ce secteur sera revu après la réfection de Marland et de la rue de Scissy

Mauvais état et entretien WC RUE DE Scissy: L'idée est de mettre en place un WC automatique. Le souhait serait que ce soit fait en 2024.

Secteur Kairon bourg

Mr Ménager : rue du pont Hogris Changement de limitation de vitesse :

Bien que demandé à plusieurs reprises, ce n'est pas possible, des contrôles de vitesse ont été fait et n'ont pas permis de constater d'anomalies notables.

Entretien rue Pont Hogris : observations remontée aux services techniques

Toilettes publiques : La municipalité contacte Ose pour leur rappeler leurs obligations d'entretien.

Les jardinières ont été vidées, quelle en est la raison ? Leur usage ne va pas dans le sens de la sobriété en eau. Ce n'est plus le mode de « fleurissement » qui est privilégié sur la commune...car trop gourmand en arrosage. Raison pour laquelle elles ont été vidées.

Rue des Ardilliers:

Le problème (problème de trottoir) est double.

1/ Un problème d'espace... (largeur de chaussée et empiètement nécessaire si modifications sur un espace privé)

2/ actuellement les aménagements bus sont provisoires. (Car les circuits peuvent changer) : Pas de travaux envisagés avant que ce soit définitif.

Secteur Chesnay

Suppression de la boîte aux lettres : Il s'agit d'une décision de la poste qui prend ses décisions en fonction de l'utilisation globale, la commune n'est malheureusement pas décisionnaire.

Eclairage en zone hors agglomération ? le cout des travaux est trop important ce n'est pas prévu.

Panneau signalant les habitations route du Guigeois demandées : nécessité de revoir avec Mr Philibert pour avoir des précisions sur la demande précise.

A quand la fibre ? Normalement Juin 2023 Pour rappel c'est Manche numérique qui est responsable.

Demandes de n° sur les maisons : c'est au privé de le faire un mot a déjà été fait dans le st pair mag pour rappeler ces obligations.

Manque d'information pour cérémonie des vœux. Effectivement un déficit d'information a eu lieu ;
Ce n'était que sur le facebook de la ville

Parkings vélos : la demande est entendue. Il y'a des aménagements progressifs sur différentes zones de la ville (quelques-uns en 2023. ;2024 ; 2025...) plutôt que des aménagements sur une année sur telle ou telle zone.

Enfouissement des réseaux : Ce n'est pas au projet tout de suite.

Secteur 20 Kairon plage

Les jeux sont effacés sur la digue, l'office culturel avait parlé de les refaire, la mairie sollicite à nouveau l'office culturel pour les panneaux digue Kairon

Chenilles processionnaires : qui s'en occupe ? Il faut voir si les chenilles viennent de pins publics ou privés. *(Si pins privés il s agit d une incitation aux propriétaires pour faire quelque chose...si public la municipalité appliquera la procédure prévue)*

Village Bruyere.

Le passage de la fibre n'était pas possible en 100% enfouissement.

Problème : les travaux nécessitaient de passer dans le rocher...cout hyper important pour Manche numérique. Le cout supplémentaire aurait de l'être pris en charge par la commune qui ne peut le faire d'où la reprise du réseau existant pour passer la fibre en aérien

Un poteau supplémentaire a été planté. C'était la seule solution technique.

Les travaux sont à la charge de Manche numérique et sous leur responsabilité.